

La possible interdiction de l'abattage halal inquiète les musulmans...



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 22 mars 2021

Source [Valeurs actuelles] Les trois recteurs des Grandes mosquées ne comptent pas laisser cet agrément priver les musulmans d'un « droit fondamental ».

La Grande Mosquée de Paris a publié, jeudi 18 mars sur son compte Twitter, un communiqué de presse rempli d'inquiétude. Cosigné par les mosquées de Lyon et d'Evry, il interpelle entre autres le ministère de l'Agriculture, et décrit leurs inquiétudes communes quant à la possible interdiction de l'abattage halal. Le texte mentionne « l'instruction technique DGAL/SDSSA/2020-722 du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation datée du 23 novembre 2020 », ayant pour objet les « contrôles officiels relatifs à la protection animale en établissement d'abattage de volailles au moment de leur mise à mort », qui « impose désormais des conditions d'abattage ne permettant pas de répondre aux principes dogmatiques et fondamentaux de l'abattage rituel Halal. » L'instruction prévoit l'interdiction de l'abattage rituel Halal de volaille en France à compter de juillet 2021.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)